

## La préposition et le blocage d'accord

Rakotomala Jean-Robert <sup>1</sup>

### Résumé

À l'exception des ouvrages scientifiques qui s'adressent aux pairs, ceux de vulgarisation, par définition, pour tout public, semblent faire l'impasse sur le rôle de préposition « de » dans les mécanismes d'accord de nombre et de genre. Cette lacune nuit gravement à la qualité du français comme langue de travail universitaire et contribue à la diffusion d'incertitude qui détourne les apprenants de l'envie de maîtriser la langue. Il est remarqué que ce soit de la part du producteur ou du récepteur, l'effort communicationnel se concentre sur ce que la langue désigne. Le fonctionnement linguistique est négligé. Ainsi, l'hypothèse que nous soutenons ici, dans le cadre de la grammaire générative et transformationnelle, consiste à dire que : la préposition, qu'elle soit présente en surface ou non, bloque l'accord en genre et en nombre. En privilégiant tout au long du développement le principe d'empirisme<sup>2</sup> notamment en termes de *non contradiction*, le travail traitera d'abord des adnominaux, ensuite de la pronominalisation et enfin de la transformation infinitive.

**Mots clés** : préposition, accords, blocage, indéfini, adnominal

### Abstract

*With the exception of scientific works that are aimed at peers, those of popularization, by definition, for any public, seem to ignore the role of preposition "de" in the mechanisms of agreement of number and gender. This gap seriously undermines the quality of French as a language of academic work and contributes to the spread of uncertainty that diverts learners from the desire to master the language. It is noticed that it is on the part of the producer or the receiver, the communication effort focuses on what the language points to. The linguistic functioning is neglected. Thus, the hypothesis that we support here, within the framework of generative and transformational grammar, consists in saying: the preposition, whether present on the surface or not, blocks the agreement in gender and number. By privileging throughout development the principle of empiricism<sup>3</sup>, especially in terms of non-contradiction, the work will first deal with the adnouns, then with pronominalization and finally with the infinitive transformation.*

**Keywords**: preposition, agreements, blocking, indefinite, adnominal.

### Introduction

La trame de ce travail participe du *corax* : une figure de rhétorique dans laquelle le discours déploie des indices convergents désignant un coupable s'avère finalement être une fausse piste, le vrai coupable est ailleurs, une figure qui n'est même pas retenue (MORIER, 1981). Autrement dit, il ne faut pas systématiquement incriminer les étudiants dans l'état déplorable de la communication scientifique en français. Il faut également se demander comment se fait la diffusion du français comme langue de travail dans les Universités. Dans la mesure où le professionnel du français dans l'enseignement secondaire est constitué de Licenciés d'Universités, ce travail est donc à la fois une contribution à l'amélioration de la diffusion du français et une forme de sensibilisation aux lacunes linguistiques.

---

<sup>1</sup> Maître de Conférences en Pragmatique. Chef mention études Françaises et Francophones, Université de Toliara, Madagascar. Publication récente : Rakotomalala, J. R. (2021). *Principe d'empirisme et français pour autodidacte*. Récupéré sur HAL: <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03225575>. Contact : yonnanbob@gmail.com yonnan11@gmail.com

<sup>2</sup> La description doit être non contradictoire, exhaustive et aussi simple que possible. L'exigence de non-contradiction l'emporte sur celle de description exhaustive, et l'exigence de description exhaustive l'emporte sur celle de simplicité. (HJELMSLEV, 1968-1971, p. 19)

<sup>3</sup> *The description should be non-contradictory, exhaustive and as simple as possible. The requirement of non-contradiction prevails over that of exhaustive description, and the requirement of exhaustive description prevails over that of simplicity.* (HJELMSLEV, 1968-1971, p. 19)

Ce but étant clairement défini, il n'est pas inutile de montrer une autre dimension théorique de ce travail. La force et la faiblesse de (SAUSSURE, 1982[1972]) réside dans la mise en place de la notion de synchronie. C'est une force parce qu'elle a permis d'étudier la langue en tant que système hors du champ de la philologie, mais c'est également une faiblesse parce que le système est cantonné dans l'immobilisme afin de ne pas heurter de front les idées régnantes de l'époque.

Afin de traiter ce problème dans le sillage (GUILLAUME, 2004), nous pouvons dire que le passage du protolangage au langage est marqué par l'introduction de la grammaire. Ce qui veut dire exactement que la grammaire n'est pas dans la référence extralinguistique. Elle relève de l'opérativité interne du langage à des fins d'expressivité. C'est-à-dire que la grammaire est au service de spectacularisation discursive comme forme cohérente issue du choix du locuteur à partir d'une carte mentale. Une carte mentale qui contient toute la possibilité grammaticale selon des paramètres très variées :

« Les perspectives ouvertes par la linguistique guillaumienne permettent de pallier cette insuffisance de l'analyse saussurienne. Comme beaucoup de découvertes géniales, celle de la psychomécanique du langage découle en fait d'une intuition simple : de l'idée que les systèmes grammaticaux qui font la langue consistent en des éléments interdépendants occupant des positions différentes dans l'espace mental qui sous-tend ces systèmes, ce qui revient à dire qu'allant d'une position à l'autre, on passe d'un *avant* à un *après*. Ces systèmes sont *puissanciels*, c'est-à-dire virtuels, et ils sont condamnés à le rester, puisqu'il serait impensable qu'un système s'actualise dans son entier. » (BLANCHAUD, 2008, pp. 63-64)

Nous proposons, de la sorte, dans cet article, une forme de carte mentale de la préposition, notamment la préposition « de », à des fins de renforcement de la maîtrise du français de deux manières différentes. En position de réception, que le sujet soit capable de reconstruire la structure mise en cause par la préposition ; et en position de production que son choix soit justifié par l'indentification de la structure sous-jacente voulue. En somme, il nous incombe de fournir un aspect totalisant de la question pour que l'acte de choisir soit un acte conscient ou délibéré et non le résultat d'un hasard.

Ainsi, pour le système concerné, le travail se divise en trois parties. La première concernera les adnominaux, la seconde fera état des conséquences de la préposition dans la pronominalisation et la dernière tentera d'expliquer l'insertion de la préposition « de » dans les complétives.

## **1. Les adnominaux**

Le système grammatical a pour mission essentiel d'empêcher le langage d'être pris au dépourvu. S'il est admis que c'est le nom qui est le noyau de la phrase, on peut lui adjoindre un adjectif. Si l'adjectif ne convient pas au but communicationnel du sujet ou fait défaut dans la langue, on peut recourir à l'adnominal, et si ce dernier n'est pas encore adéquat, l'adjectif phrastique ou la relative peut venir au secours du sujet parlant.

### **1.1 L'adnominal est un nom en mention**

Il n'est pas peut-être pas inutile de rappeler que la différence entre un nom en mention et un nom en emploi. Un nom est en mention lorsqu'il perd ses traits sélectionnels. C'est-à-dire quand il devient neutre du point de vue de la syntaxe. Pour l'illustrer, il n'y a qu'à prendre l'autonyme, une notion mise à jour par Carnap (CARNAP, [1937] 2000). Quand un correcteur met en marge d'une copie « fille est féminin » pour signaler une faute d'accord dans la copie, on constate bien que le mot « fille » est en mention parce qu'il ne transmet pas son genre à l'adjectif « féminin » et il est autonymique puisque son référent lui est identique : le mot qui se trouve dans la copie.

Dans la terminologie traditionnelle, l'adnominal est appelé « complément du nom » parce que c'est un nom qui s'ajoute à un autre nom par l'intermédiaire d'une préposition. Les plus fréquentes de ces prépositions sont « de » ou « à ». L'abandon de cette terminologie au profit de l'« adnominal » provient certainement d'une harmonisation avec le terme « adjectif » par identité de fonction : celle d'ajouter une propriété singulière au nom.

Il est très remarquable que l'adnominal qui assume une fonction adjectivale arrive, après la préposition concernée, tel un nom en entrée de dictionnaire, c'est-à-dire en mention :

[1] Chemin de fer

Il est évident que pour construire une voie ferrée, il faut un nombre conséquent de fer, pourtant il est impossible de faire porter la marque du pluriel à l'adnominal puisqu'il est en mention. Autrement dit, le véritable adnominal bloque la référence. C'est cela un des effets de la préposition « de ». Cette première remarque n'implique pas que certains adnominaux ne soient pas définis.

### 1.1. Les adnominaux définis

Si l'entrée en langue dans le processus d'acquisition est plutôt l'indéfini, comme en témoigne l'effort pédagogique des adultes qui désignent l'objet d'intérêt de l'enfant par un indéfini pour montrer qu'il s'agit d'un concept pouvant s'appliquer à une infinité de choses, (l'être et le paraître de la philosophie qui sont déjà débattus depuis (PLATON, 2011), au contraire, dans l'adnominal, le trait privilégié est le défini malgré la forme apparente.

Nous savons que les noms propres sont dépourvus de déterminants pour la raison qu'ils sont autoréférents à cause de leur nature hapax. Ce qui veut dire qu'en position adnominal, il arrive immédiatement après la préposition :

[2] Le chapeau de Rakoto

[3] La ville d'Yaoundé

Cette propriété du nom propre se transmet sur les noms communs quand ceux-ci ont une référence circonscrite :

[4] Le président de la République

[5] La salle des professeurs

Il est très remarquable dans ces exemples que le nom de tête, c'est-à-dire le groupe nominal le plus à gauche, est également défini s'il est conjoint avec un adnominal défini. Notons aussi qu'en vertu de l'objectif pédagogique de notre projet, malgré l'identité des formes, nous n'avons ni le partitif (4), ni l'indéfini pluriel (5), parce que la préposition « de » est le fait de la structure adnominal.

### 1.2. Les adnominaux indéfinis au singulier

Symétriquement inverse, nous avons des adnominaux indéfinis si le nom de tête est également indéfini. Ainsi, pour les dénominations indiquant une fonction dédiée :

[6] Salle de réunion

[7] Salle de réanimation

Dans (6) il est impossible d'énumérer les réunions qui doivent se passer dans la salle dédiée et nous retombons dans le cas de l'indéfini incompatible au nombre : le partitif *du* ou *de la* qui exclut le pluriel grammatical parce que son emploi est un refus du nombre.

Autrement dit, quand il n'y a pas de référence précise, mais seulement une évocation du concept au même titre que scander *du vin, du vin* dans une manifestation du peuple contre une pénurie de la matière, ou *du pain*, l'adnominal arrive immédiatement après la préposition et ne porte pas la marque du pluriel. Cette forme s'explique par la règle suivante : « Morphologiquement, la relation est très aisément explicable : on suppose généralement depuis Port-Royal et Dumarsais que la combinaison de la préposition *de*, suivie des articles *du* ou *des*, est soumise à réduction et que l'article est effacé. » (MILNER, 1978, pp. 66-67).

Il suffit d'ajouter, pour mieux comprendre les structures de surface que si l'article soumis à réduction est le partitif *du* ou *de la*, le nom subséquent ne porte pas la marque du pluriel.

### 1.3. Les adnominaux indéfinis au pluriel

Conformément à la remarque sur la réduction des articles dans leur combinaison avec l'article indéfini pluriel, le nom porte la marque du pluriel puisque l'article soumis à effacement porte la marque du pluriel. C'est le cas précis des adnominaux qui viennent après les expressions figées comme *avoir envie de, avoir besoin de*, etc. C'est ce que nous essayons de montrer avec le contraste suivant :

- [8] Rakoto a besoin de ces pommes
- [9] Rakoto a besoin de (des) pommes

L'exemple (9) est emblématique de la faille de la diffusion du français parce que très souvent cette explication fait défaut et conduit à rejeter *parents d'élèves* comme fautive. Nous pouvons maintenant, eu égard à cette explication, risquer l'hypothèse que les adverbes de quantité sont également des adnominaux spécifiques

- [10] J'ai réalisé beaucoup de (+ des) travaux
- [11] J'ai beaucoup de (+ du) travail

C'est cet effacement qui permet d'expliquer le pluriel dans *de (des) belles fleurs* dans (10) et nullement une dérivation d'un état ancien de la langue comme le tente de soutenir le passage suivant :

« Le quantificateur "un" a deux formes de pluriel "des" et "de" lorsque le syntagme nominal comprend un adjectif antéposé au nom. Or, si les deux formes "des" et "de" peuvent s'employer devant l'adjectif "belles", "de" ne peut apparaître que devant un adjectif qui a été modifié comme "de très belles roses" et non "\*des très belles roses", comme on peut l'entendre parfois. On peut supposer que la forme archaïque et littéraire "\*des belles fleurs" demeure par opposition à la forme actuellement admise "de belles fleurs" ou la forme "de" joue le rôle d'article partitif tandis que la forme archaïque suppose l'emploi du quantificateur. » (VAUPOT, 2022, p. 138)

Notons enfin, en ce qui concerne les adnominaux, que le groupe introduit par la préposition *de* n'a aucune influence sur la réaction, et qu'il faut arrêter de faire l'accord par syllepse :

- [12] La plupart des élèves a obtenu la moyenne – La plupart des élèves \*ont obtenu la moyenne
- [13] Une foule de gens arrive – Une foule de gens \*arrivent

Cette position théorique est renforcée par le cas où le nom de tête contient plusieurs adnominaux. Seul le groupe nominal le plus à gauche détermine l'accord :

- [14] Une foule de gens du village de l'autre côté du fleuve arrive

Cette dernière remarque nous amène au cas de la pronominalisation

## 2. La pronominalisation par « en »

La difficulté est ici de savoir si le pronom *en* est une conséquence des articles soumis à réduction ou s'il est une conséquence de la préposition *de* rattachée au déterminant indéfini. L'observation des expressions de mesure imprécise peut trancher cette difficulté :

[15] J'ai mis un nuage de lait = j'en ai mis un nuage

[16] J'ai pris une larme d'alcool = j'en ai pris une larme

Nous constatons que le déterminant nominal dans les expressions de mesure imprécise, non seulement permet de quantifier des substances continues, mais qu'il est un véritable nom.

[17] J'ai pris une pomme = j'en ai pris une

La raison d'être de (17) est de modaliser la règle spacieuse de MAROT qui stipule que l'objet direct placé avant le verbe entraîne l'accord du participe passé. La raison est que cette règle n'est valable que pour les objets directs définis. Elle ne peut pas s'appliquer pour les objets directs indéfinis parce que les déterminants indéfinis comportent une préposition « de » dans la structure profonde qui peut être présent en surface ou non.

Cette observation renforce notre thèse selon laquelle la préposition bloque les accords. Le mécanisme précis de ce blocage est discuté dans (RAKOTOMALALA, *Objet placé avant le verbe et la structure du nom*, 2018). En résumé, nous pouvons dire que les déterminants indéfinis sont un nom de nombre qui contient la séquence « de – le » dont voici la règle d'effacement ou d'apparition : « *Il suffit d'ajouter que si le nom de nombre est spécifié et a une forme différente de  $\emptyset$ , la séquence (de – le) est effacée* » (MILNER, 1978, p. 30).

Nous pouvons ainsi avoir toutes les structures de surface voulues :

[18] Une + de – la + pomme = une pomme

[19] Deux + de – les + pommes = deux pommes

[20] Plusieurs + de – les + pommes = plusieurs pommes

[21] Beaucoup de + de – les + pommes = beaucoup de pommes

[22]  $\emptyset$  + de – le manioc = du manioc

[23]  $\emptyset$  + de – les maniocs = des maniocs

C'est cette présence de la préposition « de » qui justifie la reprise par le pronom « en » dans les objets indéfinis de telle manière qu'il existe une règle puissante qui unifie la pronominalisation des objets indéfinis : « en + Verbe + nom de nombre ». On s'aperçoit dès lors que c'est le *nom de nombre* laissé derrière le verbe qui porte les marques grammaticales et ne peut donc pas influencer le participe passé. Par ailleurs, ce blocage d'accord par la présence d'une préposition « de » dans les déterminants indéfinis est expliqué de la manière suivante :

« Dans les groupes du type j'en ai un, j'en ai un kilo, etc., M. Gross (1973, p. 204) avait déjà noté que l'anaphore par *en* ne reprend pas sous forme pronominale la référence d'un groupe nominal antérieur : *en* « représente » un élément ou un groupe d'éléments sur la seule base de l'identité lexicale, en lui-même il n'a pas de référence particulière et si la combinaison *en* + un, *en* + un kilo a bien, quant à elle, une référence actuelle, elle est nécessairement distincte de toute référence d'un groupe nominal antérieur ; s'il y avait identité référentielle, on serait dans le cas du défini, la seconde occurrence d'un élément déjà mentionné. » (MILNER, 1978, p. 52)

Considérons l'exemple suivant :

[24] Le patron a licencié trois employés lundi et en a recruté cinq le mardi.

La structure syntaxique (24) illustre bien le caractère en mention du pronom « en ». Pour nous cette neutralisation du pronom est due à la présence de la préposition « de » dans sa source. Nous pouvons ajouter le blocage d'accord dans l'objet au datif qui contient la préposition « à ». Le contraste entre (25) et (26) résulte de la différence de source du pronom « se ». Dans (25), il est un objet défini déplacé en position préverbale par la règle de placement de clitique (KAYNE, 1977 [1975]).

En revanche dans (26), malgré l'identité de forme, « se » provient d'une structure qui contient la préposition « à » : *À + GN (Rasoa a préparé du miel à Rasoa)* :

[25] Rasoa s'est préparée

[26] Rasoa s'est préparée du miel

Force est donc de constater que très souvent les livres de grammaire qui considèrent que l'érudition est de citer des exemples d'auteurs se trompent doublement. La première fois est que cette méthode s'apparente à une méthode inductive qui justifie la théorie par l'observation d'un corpus. Ensuite, la deuxième fois, rien ne permet d'attester que les auteurs sont des grammairiens. En conséquence, il faut admettre, dans la perspective de la diffusion du français en milieu universitaire, qu'il y a un avant et un après. L'avant est cette volonté d'érudition par référence à un corpus d'auteurs. La conséquence de cette méthode est de contrevenir à la théorie de la non contradiction édifiée dans le principe d'empirisme. Parmi ces contradictions, nous pouvons mentionner les accords par syllepse qui sont propres à provoquer des incorrections du type *tout le monde font comme ça*.

L'après consiste à s'en tenir à l'élaboration d'une théorie sans contradiction qui sera validée par son domaine d'application de telle manière que la théorie grammaticale peut être diffusée de manière succincte, en une vingtaine de pages comme cela est montré dans (RAKOTOMALALA, 2021). L'évidence première est que personne ne peut disposer du temps pour lire des ouvrages d'érudition volumineux.

Le blocage d'accord consécutif à une préposition s'observe également dans le pronom relatif « dont ». Le contraste entre (27) et (28) provient de nature directe ou indirecte de l'objet pronominalisé. En (27), le participe passé s'accorde parce que le pronom « que » a pour mission de reprendre un objet direct. Au contraire, en (28), l'objet est précédé de la préposition « de ». C'est ce qui bloque l'accord du participe passé :

[27] La fille que j'ai vue est jolie.

[28] La fille dont j'ai parlé est devenue artiste.

Très souvent les livres de grammaire font une grande négligence dans le traitement des formes pronominales issues d'un groupe prépositionnel : « **Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir (temps composés des verbes actifs) s'accorde en genre et en nombre avec son complément d'objet direct, lorsque ce complément le précède** ». (DUBOIS & LAGANE, 2017 [1964], p. 118).

La même remarque est mentionnée dans un autre ouvrage scientifique : « À la forme composée, la forme adjectivale s'accorde avec le complément d'objet du verbe, si ce complément précède le verbe. Autrement elle demeure invariable. (Règle d'accord établie par Marot, au XVI<sup>e</sup> siècle » (PICHON & WAGNER, 1991, p. 286).

Il en est de même dans (GREVISSE, 1997[1993]) qui tombe dans le poncif en refusant de faire la distinction entre objet défini et objet indéfini et en répétant sans expérimentation aucune, une règle controversée :

« **Règle générale.** – Le participe passé conjugué avec *avoir* s'accorde en genre et en nombre avec son objet direct quand cet objet le précède ; - il ne varie pas (ce qui est le cas le plus fréquent) s'il est suivi de son objet direct ou s'il n'a pas d'objet direct. » (Ibid. p. 1332)

Toutes ces observations nous amènent à émettre l'hypothèse selon laquelle le pronom en position préverbale ou clitique, d'origine prépositionnelle, ne peut provoquer l'accord du participe passé. Ceci nous amène également à souscrire à la position de (KAYNE, 1977 [1975], p. 108) qui considère les pronoms *en* et *y* comme des pronoms prépositionnels.

Il nous reste maintenant à expliquer une insertion de la préposition « de » dans la transformation infinitive.

### 3. La préposition « de » et la transformation infinitive

L'avant du cinétisme que nous allons critiquer dans cette partie se résume aux deux règles suivantes :

- (i) Quand deux verbes se suivent, le second se met à l'infinitif
- (ii) Tout verbe précédé par une préposition se met à l'infinitif

L'après que nous allons soutenir consiste à dire : tout verbe qui n'est pas contrôlé par un sujet se met à l'infinitif. Sur cette base, nous allons proposer une explication de l'exemple (29) :

[29] Le maître dit à l'élève de prendre le cahier.

Nous avons dans cette phrase une transformation infinitive. La structure de base de la phrase se compose d'une phrase matrice : *Le maître dit à l'élève une chose*, et d'une phrase enchâssée : *L'élève prend le cahier*. La phrase matrice se distingue par le fait qu'il comporte deux objets : un objet second (*à l'élève*) caractérisé par la présence de la préposition *à* et un objet direct qui se présente sous la forme d'un groupe nominal postiche (*une chose*). On peut en déduire que la forme *une chose* est une étape heuristique de la démonstration puisque la notion d'objet implique un groupe nominal. Dans le cadre précis de la transformation infinitive, le groupe nominal *une chose* est appelé « groupe nominal postiche » parce qu'il est une synecdoque la plus généralisante qui soit, et, de la sorte, compromet la charge informationnelle de la communication. C'est pour cette raison qu'au lieu et place de cet objet postiche, la transformation prévoit la phrase enchâssée pour retrouver un bon rapport en entre coût et moyen dans la communication.

La première remarque qu'il faut souligner concerne la présence de ces deux objets dans la phrase. Si l'objet second ne vient pas avec la préposition, il y aura une confusion d'interprétation car on ne saura plus quel est l'objet direct du verbe *dire* : *l'élève* ou *la chose*. Autrement dit, cette préposition *à* assume la mission de désambiguïsation. Une ambiguïté qui apparaîtra dans la pronominalisation des groupes nominaux de la phrase matrice en l'état : *il \*le la dit*. Il faut donc que l'objet second ait une structure prépositionnelle pour éviter au langage d'être pris au dépourvu : *il la lui dit*. C'est dire, en suivant la structure actancielle (GREIMAS, 1966b) il faut que le destinataire et l'objet de la communication soit de forme différente. La nécessité de cette préposition *à* est souvent ignorée que nous entendons presque régulièrement *je vais \*le téléphoner*, au lieu et place de : *je vais lui téléphoner* puisque le pronom *le* reprend l'objet direct dont on peut faire l'économie, et nullement l'objet second qui est repris par *lui*.

La deuxième remarque concerne la présence de la préposition « de » notre exemple. L'explication qui justifie cette insertion se trouve dans le comportement du groupe prépositionnel : on ne peut pas extraire un groupe prépositionnel inclus dans un autre groupe

supérieur : « De façon évidente, il y a une restriction générale en français qui interdit de sortir les compléments en de + NP<sup>4</sup> de syntagmes prépositionnels, quoiqu'ils puissent l'être de syntagmes non-prépositionnels, par exemple, d'objets directs ». (KAYNE, 1977 [1975], p. 115) Ainsi, il nous semble que dans la transformation infinitive par identité de l'objet second et du sujet de la phrase enchâssée implique l'introduction de cette dernière par la préposition « de », en tenant compte de la nature cyclique de la transformation : elle se passe de la droite vers la gauche. La phrase enchâssée l'est sous un élément qui contient un syntagme prépositionnel ; ainsi comme pour interdire son extraction à cause la règle citée ci-dessus, il faut faire intervenir la préposition « de ».

La préposition n'est pas pourtant requise si l'objet de la phrase est un Groupe nominal : *Je dis à l'élève la vérité*. Cette dernière remarque nous permet de dire que c'est la transformation infinitive d'une phrase à objet second qui exige la préposition « de » lors de l'insertion de la phrase infinitive sur la base de l'identité de l'objet second et du sujet de la phrase objet direct. Appelons cette règle provisoirement *Transformation infinitive et insertion de préposition « de »* selon les conditions décrites à l'instant.

## Conclusion

La diffusion du français en milieu universitaire, à travers divers programmes, doit éviter de chaudronner en annonçant une règle et son contraire, sous prétexte que le contraire est un fait d'auteur. Ainsi, cette étude tente d'unifier une présentation des influences de la préposition dans la manière où elle bloque les accords. Elle a surtout soulevé le fait que le pronom « en » contient dans sa structure profonde la préposition « de » et ainsi de bloquer l'accord du participe passé de l'objet direct placé avant le verbe. Il faut que la linguistique se départisse des théories amphibologiques des années soixante et verse dans la rigueur par effacement des contradictions.

## Références

- BLANCHAUD, P. (2008). Saussure, Guillaume, Hjelmslev. *Cahiers de praxématique*, 61-86.
- CARNAP, R. ([1937] 2000). *Logical syntax of language*. Kentucky, USA: Routledge.
- DUBOIS, J., & LAGANE, R. (2017 [1964]). *Larousse Grammaire*. Paris: Larousse.
- GREIMAS, A. J. (1966b). Elements pour une interprétation des récits mythiques. Dans B. E. Barthes, *Recherches sémiologiques: l'analyse structurale du récit* (pp. 28-59). Paris: Seuil.
- GREVISSE, M. (1997[1993]). *Le bon usage*. Paris: Ducolot.
- GUILLAUME, G. (2004). *Prolégomènes à la linguistique structurale II. Discussion et continuation de la théorie saussurienne de la synchronie et de la diachronie*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- HJELMSLEV, L. (1968-1971). *Prolégomènes à une théorie du langage*. Paris: éditions de Minuit.
- KAYNE, S. R. (1977 [1975]). *Syntaxe du français: le cycle transformationnel*. Paris: Seuil.
- MILNER, J.-C. (1978). *De la syntaxe à l'interprétation, quantités, insultes, exclamations*. Paris: Seuil.
- MORIER, H. (1981). *Dictionnaire de poétique et de rhétorique* (éd. 3ème édition). Paris: PUF.
- PICHON, J., & WAGNER, R. L. (1991). *Grammaire du français classique et moderne*. Paris: Hachette.
- PLATON. (2011, Septembre 21). *Le Banquet de Platon*. Récupéré sur Atramenta: [http://www.atramenta.net/lire/le-banquet/35181/1#oeuvre\\_page](http://www.atramenta.net/lire/le-banquet/35181/1#oeuvre_page)

---

<sup>4</sup> L'auteur, Américain d'origine utilise la terminologie anglaise *Noun Phrase* (NP) là où la littérature française parle de Syntagme Nominal (SN) et plus récemment de Groupe Nominal (GN), la version française que nous avons est traduite de l'anglais par Pierre ATTAL.



- RAKOTOMALALA, J. R. (2018, Mars 26). *Objet placé avant le verbe et la structure du nom*. Récupéré sur HAL:  
Les Objets fractals : forme, hasard et dimension
- RAKOTOMALALA, J. R. (2021). *Principe d'empirisme et français pour autodidacte*. Récupéré sur HAL:  
<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03225575>
- SAUSSURE, F. d. (1982[1972]). *Cours de linguistique générale*. Paris: Payot.
- VAUPOT, S. (2022). La détermination nominale: article et quantificateur. *Linguistica*, pp. 131-142.